

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER		X	
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		X	
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER		X	
21. Julie NOVELLI		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL		X	
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**

Muriel **BORRELY-DUBINI**

Laurent **LAVAISSIERE**

Olivier **VERDENAL**

Aurore **FRAISSE**

Directrice du CIAS Grand Lac

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Directeur général des services

Directeur financier de Grand Lac

Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15-03-2024

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 28 mars 2024 a été transmis le 15 mars 2024, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 28 mars 2024

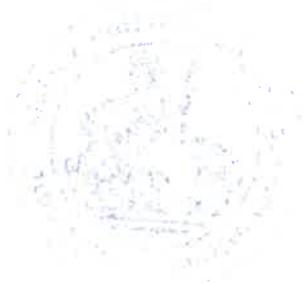
Le Président,
Renaud BERETTI

Secrétaire de Séance,
Brigitte BARLET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240328-D10-DE
Date de réception en préfecture: 03/04/2024



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240328-D10-DE
Date de réception préfecture : 03/04/2024

DÉLIBÉRATION

N°: 32 Année : 2024

Exécutoire le :

Publiée/notifiée le : 03 AVR. 2024

Visée le : 03 AVR. 2024

03 AVR. 2024

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des emplois permanents au 1^{er} avril 2024

Madame la Vice-Présidente expose à l'Assemblée qu'il appartient au Conseil d'Administration de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services. Elle présente la modification de poste suivante.

Afin d'assurer la continuité du service et de pouvoir répondre favorablement aux demandes de prises en charge de nouveaux bénéficiaires, il apparaît nécessaire d'augmenter le temps de travail d'un agent relevant du service d'aide à domicile de 21 h hebdomadaire à 28 h. Il est précisé que cette modification est prise pour donner suite à une demande de l'agent.

Madame la Vice-Présidente propose de modifier les emplois comme suit :

- Augmentation de la durée de travail d'un poste d'Agent social principal de 1^{ère} classe de 21 h à 28h.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont prévus au budget 2024.

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment les articles 3-3 et 34 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** la modification du tableau des emplois permanents du CIAS à compter du 1^{er} avril 2024

Aix-les-Bains, le 28 mars 2024

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Brigitte BARLET

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 14
- Présents et représentés : 15
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20240328-D41-DE
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Acte à classer

D41

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-03T11-46-58.03 (MI252049096)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20240328-D41-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Modification du tableau des emplois permanents au 1er
avril 2024

Date de décision : 28/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 32 Multicanal : Non
DELIB RH Modification des emploi...

Pièces jointes :

[Page de garde CA
28032024.PDF](#)

Type PJ : 99_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé Date 03/04/24 à 11:46

Par **BORRELY DUBINI Muriel**

Transmis Date 03/04/24 à 11:46

Par **BORRELY DUBINI Muriel**

Accusé de réception Date 03/04/24 à 11:54